



ASSEMBLEE GENERALE

19 mars 2016

Ferme de Chalandray

Procès-Verbal

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2015	2
B. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE	2
I. RAPPORT MORAL par le Président	2
II. RAPPORT D'ACTIVITE par la Vice-Présidente:	3
1- Participation à la vie Locale	3
2- Visites et conférences organisées par nos partenaires	4
3- Vie associative locale	4
4- Projet de protocole avec la mairie	4
5- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :	5
6- Activités économiques et commerces	6
7- Projet EIFFAGE, angle avenue du Gal Leclerc et de la rue de Concy	6
8- Agrandissement de l'établissement Sainte Thérèse	7
9- Forêt de Sénart	8
10- Circulations	8
11- Le contentieux SYNERAIL	9
12- Autres dossiers	9
13- Site internet	10
C. RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE	10
D. PROJETS 2016 ET QUESTIONS DIVERSES	11

Une Assemblée Générale s'est tenue le 19 mars 2016 à la Ferme de Chalandray. 28 adhérents sont présents, 21 adhérents ont donné pouvoir. L'association compte en 2015 96 adhérents à jour de leur cotisation.

Nous déplorons le décès de trois adhérents en cette triste année 2015 : Pascale Coex, maman de 2 petites filles, Marie Ange Madec, Bernard Bachet. Toutes nos pensées et notre sympathie vont vers Olivier, Jocelyne et Roselyne que ces deuils ont durement frappés.

Le Président ouvre la séance à 10h. Il fait part des difficultés actuelles de Montgeron Environnement pour obtenir la réservation de salles de réunion, dans un délai raisonnable.

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2015

Le projet de procès-verbal a été adressé par courriel le 15 février 2015, puis avec la convocation à la présente assemblée générale.

Est remis sur table, le budget rectifié pour intégrer en recettes 35€ sur la ligne « cotisations », cette somme ayant été enregistrée pendant l'Assemblée Générale.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2015 et le rapport financier rectifié sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

B. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

I. RAPPORT MORAL par le Président

Montgeron Environnement (ci-après nommée ME par commodité) a pour objectif depuis 1987 de protéger l'environnement et la qualité du cadre de vie dans tous les quartiers de Montgeron. La mission fondamentale de l'association est de défendre solidairement notre environnement quand il est menacé sur le territoire de la commune, quel que soit le quartier. Elle part du constat que notre ville est située idéalement entre rivière et forêt mais, en raison de sa faible distance de Paris, elle risque un développement immobilier quasi exponentiel.

Elle rassemble des montgeronnais qui militent pour faire progresser, dans un équilibre harmonieux, l'habitat, les espaces verts, les circulations, l'activité économique (commerces, artisanat, industrie, enseignement, ...).

Parce qu'ils sont répartis dans l'ensemble des quartiers de la commune, les adhérents exercent une fonction de veille. La confrontation de leurs regards permet à l'association d'élaborer légitimement des propositions qui prennent toujours en compte l'intérêt général tout en respectant les intérêts particuliers.

Nous avons prouvé notre capacité à agir comme force de proposition auprès des pouvoirs publics en matière d'aménagements et d'urbanisme. Nous dialoguons avec tous les élus (locaux, départementaux, régionaux ou nationaux) sans exclusive, offrant ainsi à nos adhérents un espace de débat démocratique participatif.

Nous sommes attachés à conserver notre liberté d'expression et d'action, c'est la raison pour laquelle, affiliée à aucun parti politique, notre association n'accepte pas l'adhésion de personnalités exerçant un mandat électif s'il est directement lié au vote des Montgeronnais.

En 2015, en veillant à rester dans le champ de l'objet de l'association, nos axes de travail peuvent se résumer ainsi :

- **Information des adhérents**

Nous nous sommes attachés à relayer les informations auprès des adhérents sur les événements locaux, afin qu'ils participent le plus largement possible à la vie locale : diffusion des ordres du jour des conseils municipaux, des conseils de quartier, des réunions publiques.

- **Animation/sensibilisation/formation**

Nous avons invité les adhérents à participer à des conférences et visites sur sites, organisées par des partenaires et par les pouvoirs publics sur les thèmes de l'environnement, du patrimoine, de l'urbanisme.

- **Réflexion et propositions**

Nous avons organisé des échanges et réflexions entre adhérents au travers de groupes de travail. Nous avons souvent été à l'origine des échanges avec la municipalité et fait de nombreuses propositions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (PLU, plan de circulation, rues...)

- **Veille et alerte**

Nous avons informé les adhérents et dans la mesure de nos moyens, les Montgeronnais, sur les projets qui concernent et/ou menacent notre ville. (Eiffage, coupes en forêt de Sénart, ...)

- **Conseil et défense**

Nous avons poursuivi les actions en cours (recours contentieux PLU et Synérail) et apporté notre soutien aux Montgeronnais confrontés à un risque particulier (rue Dumay de Lisle, rue de la Garenne, rue Gaston Mangin, rue des Prés Montagne Crève-cœur, rue de Concy, rue Bastier de Bez ...)

II. RAPPORT D'ACTIVITE par la Vice-Présidente:

La Vice-Présidente indique que le Rapport financier 2015 suivra immédiatement le rapport d'activité afin de permettre aux participants qui doivent quitter l'assemblée à 11h de prendre part aux votes.

Le rapport d'activité étant l'occasion pour chacun de prendre connaissance de l'ensemble des sujets traités dans l'année, les points saillants de chaque dossier seront évoqués, tout en respectant le temps imparti.

1- Participation à la vie Locale

- **Conseils de quartier**

Nous avons participé aux conseils de quartier semestriels. Nous déplorons vivement la nouvelle programmation de ces réunions. En effet, la tenue simultanée de 2 conseils (3x2) est un empêchement à la présence des Montgeronnais qui souhaitent participer à plusieurs comités de quartier.

Cela a été particulièrement dommageable en 2015 pour 2 dossiers majeurs, le PLU et le projet Eiffage, mais cela concerne aussi bien d'autres sujets comme les questions de circulation, les nuisances, pollutions, etc...

- **Forum des associations**

Le forum des associations le 5 septembre a été un temps fort d'échange avec les Montgeronnais, les autres associations et les élus.

Pour répondre à la demande d'information du public sur l'association, un petit dépliant en recto verso était mis à disposition.

- **Journées du patrimoine :**

Nous avons contribué à la diffusion de l'information et participé aux différentes visites en notant particulièrement cette année :

- L'inauguration de la plaque hommage à Czeslaw Milosz, (1911-2004), poète polonais, Prix Nobel de littérature, qui a vécu à Montgeron,
- Le château et hameau de Chalandray (en lien avec une demande de ME),
- Le moulin de Senlis,
- La découverte des rives de l'Yerres, sa flore et sa faune.

- **Réunions publiques**

Nous avons participé à toutes les réunions publiques (9 juin PLU et règlement local de publicité, mai projet de restructuration des locaux de Sainte Thérèse, travaux pour le Centenaire de la Pelouse, projet immobilier Eiffage, aménagement de voiries, (rue du Docteur Léon Deglaire Gaston Mangin.) et sommes à l'origine de la demande de plusieurs d'entre elles.

La plupart de ces réunions portaient sur des dossiers suivis par ME, que nous évoquerons ci-après.

2- Visites et conférences organisées par nos partenaires

Des adhérents ont pu participer à des actions d'information organisées par des partenaires

- Mars : échanges sur "qualité de l'eau et pédagogie" : Syage/CASVS
- Avril :
 - Extension de l'aéroport d'Orly : Avevy
 - Conférence sur le Quartier de la Gare (demande de ME) : SHLM
- Mai : Protéger les dernières zones humides du bassin versant de l'Yerres : Syage
- Septembre :
 - Démocratisation du dialogue social sur l'environnement : Driee
 - Visite de l'Ecosite de Vert le Grand/Echarcon
- Décembre : Trame verte et bleue : ENE

3- Vie associative locale

- Société d'histoire locale de Montgeron : nous n'avons pas pu adhérer à la SHLM car elle n'accepte pas l'adhésion de personnes morales. Toutefois, cela n'est pas un frein à un partenariat que nous souhaitons conforter en 2016.
- Pelouse et Environnement : nous avons adhéré pour établir une coopération sur les sujets se rapportant à son objet à savoir la préservation de la Pelouse, de l'ensemble des espaces naturels et de la biodiversité.

Remarque : La coopération entre les associations gagnerait en clarté et efficacité par le respect de l'objet qui figurent dans les statuts de chacun.

- Avevy : nous avons adhéré pour contribuer à la lutte contre les nuisances d'Orly.

4- Projet de protocole avec la mairie

ME a sollicité le maire dès le mois d'avril 2014 pour mettre en place un travail collaboratif, notamment sur les questions d'environnement et d'urbanisme. Divers échanges et réunions ont suivi, et des adhérents se sont beaucoup impliqués.

Le PADD voté en septembre 2014 était resté très en deçà des propositions de ME sur un grand nombre de points.

Il est ainsi apparu rapidement qu'au regard du temps passé par l'association, les résultats n'étaient pas au rendez-vous et qu'il serait utile de formaliser dans un protocole les objectifs et les règles

d'une coopération efficiente. ME a donc soumis à la mairie fin 2014 un projet de protocole qui clarifiait les attentes de l'association et proposait un cadrage des relations entre la mairie et l'association avec des engagements réciproques.

La mairie a finalement refusé de donner suite à cette proposition, se considérant satisfaite du travail et des relations avec l'association.

Nous déplorons ce refus d'améliorer la méthode de travail, car plusieurs dossiers majeurs en 2015 ont malheureusement beaucoup pâti de cette situation et cela a généré beaucoup d'insatisfaction

5- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Rappel : Le conseil municipal avait voté le 28 avril 2014 la révision du PLU et le projet de PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été présenté en conseil municipal le 25 septembre 2014.

- La concertation avec l'association a été décevante :

Dés le 3^{ème} trimestre 2014, nous avons alerté à plusieurs reprises la mairie sur la non prise en compte dans le PADD de nos propositions sur des sujets essentiels pour les Montgeronnais, notamment :

- un projet de développement économique
- L'amélioration de l'accès à la gare en englobant les parkings Foch et toutes les rues avoisinantes.
- L'aménagement des anciens chemins piétonniers et le projet de création de nouvelles liaisons et de passages piétons et vélos sous ou sur les coupures (ferrée, déviation RN 6)
- Les accès (tous moyens confondus) entre communes et entre les lignes de RER D et C,
- la prise en compte de la petite enfance, et du vieillissement de la population
- la lutte contre les pollutions et les nuisances liées à la circulation automobile, la réduction des nuisances sonores en particulier le long de la voie ferrée, la règlementation des zones inondables
- le maintien et le renforcement des équipements pour tous les Montgeronnais, notamment culturels sportifs
- La valorisation de la vallée de l'Yerres, atout majeur pour notre ville, liaisons vertes, et protection des vues remarquables sur le grand paysage de la vallée de l'Yerres, les coteaux de Villeneuve Saint Georges, Crosne, Yerres ; avec la protection et le rétablissement de la continuité des corridors écologiques entre vallée de l'Yerres et forêt de Sénart.

Devant la promesse, réaffirmée en réunion publique, que le PADD pourrait encore évoluer avant l'arrêt du PLU, un groupe de travail constitué d'adhérents volontaires a poursuivi avec l'adjoint à l'urbanisme et le directeur de l'urbanisme, la réflexion sur le diagnostic du Rapport de Présentation au rythme d'une réunion par mois de décembre 2014 à juillet 2015

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu rédigé par ME, soumis à la validation des participants et de la mairie, puis transmis au maire et au 1^{er} adjoint. La mairie ayant demandé la confidentialité des documents de travail jusqu'à l'arrêt du PLU, ces documents n'ont pas été diffusés au-delà des membres du groupe de travail.

ME a ainsi largement contribué à la rédaction et aux propositions sur chacune des parties 1 à 4 du rapport de présentation en vigueur, avec des apports innovants sur les trames verte et bleue, et une approche par la préservation et la valorisation du cadre de vie et de l'environnement comme clé d'entrée du diagnostic.

Le travail sur le projet de règlement et la carte de zonage a été à peine ébauché en fin de 1^{er} semestre, restant à l'état de quelques bribes.

L'analyse du PAC (porter à connaissance) du préfet par ME, a soulevé nombre de questions auxquelles le service urbanisme n'a que partiellement répondu.

Tout au long du processus nous avons demandé un retour sur la prise en compte des propositions faites. Nos demandes de retour d'information sont restées sans réponse. Le 28 septembre par lettre à Madame Carillon nous constatons que 15 mois après le démarrage de cette réflexion, nous ne savions toujours pas dans quelle mesure nos propositions étaient retenues, quel serait le contenu réel du PLU, mais aussi et surtout, si celles-ci seraient traduites dans le règlement et l'ensemble des documents graphiques, et demandions l'organisation d'une séance de travail au cours de laquelle nous serait présenté le projet abouti (RP, PAD ZONAGE, REGLEMENT, OAP), en donnant une liste, non exhaustive d'interrogations :

- Les modifications précises du zonage, et des règles
- Le stationnement
- Le lit majeur de l'Yerres
- Les cheminements piétons
- Les emplacements réservés
- Le centre-ville
- Les quartiers nord et du réveil matin
- Le quartier de la gare, son accessibilité multimodale.

Cette lettre est restée sans réponse.

- **La concertation avec les habitants a été très sommaire**

Les présentations en réunion publique le 9 juin 2015, puis en conseils de quartier en novembre étaient extrêmement lacunaires sur les évolutions précises pour chaque quartier et, sans vision globale du projet pour la ville.

- **Etat du dossier en fin d'année 2015 :**

Le projet de PLU arrêté en conseil municipal le 10 décembre 2015 comporte avec les annexes plus de 500 pages. Le travail d'analyse est en cours pour la contribution à l'enquête publique. (Cf. Point suivant projet 2016).

- **Recours contentieux contre le PLU 2013 actuellement en vigueur**

Il est maintenu dans l'attente de l'adoption du PLU révisé.

6- Activités économiques et commerces

Le Règlement local de publicité est en cours de révision depuis avril 2014, et Charte sur les enseignes et devantures.

ME a participé aux réunions publiques et grâce à ses adhérents commerçants aux réunions réservées aux commerçants :

La limitation de la taille des enseignes et pré-enseignes et suppression des panneaux de grande dimension, conformément aux directives nationales, va concourir à la réduction des pollutions visuelles. Nous avons attiré l'attention de la mairie sur 2 points qui nous paraissent contraires aux objectifs poursuivis de redynamisation du commerce local :

- Des règles uniformes sur l'ensemble du territoire de la commune qui ne prévoient pas d'adaptations à la localisation de l'établissement. (Lieux passants et non passants par exemple)
- Une trop grande uniformité d'enseignes (couleur, taille et graphisme de la signalétique, aspect « lisse » ...) qui risque d'entraîner une sensation de monotonie contraire à l'effet recherché.

7- Projet EIFFAGE, angle avenue du Gal Leclerc et de la rue de Concy

ME, depuis avril 2014, alerte sur ce dossier et presse la municipalité de s'en emparer pour le modifier fondamentalement. Il va aggraver les difficultés d'accès à la gare et aux parkings Foch, et bloquer définitivement toute possibilité d'aménagement futur, et ne tient pas compte de la très grande spécificité

de cette entrée de ville : vallée de l'Yerres et la Plaine de Chalandray zones naturelles classées, non prise en compte de la zone humide et inondable, absence de transition avec le quartier pavillonnaire, non-respect du PDUIF - recul très insuffisant rue du Général Leclerc.

Il a fallu attendre 14 mois pour obtenir une information sur les discussions en cours (réunion publique du 20 mai) et s'apercevoir que rien n'avait véritablement évolué.

Depuis cette date nous avons rencontré Madame Carillon et Monsieur Durovray par 3 fois.

Dès le mois de juin, nous avons remis un dossier qui comportait des questions et des propositions, il a ensuite été régulièrement actualisé. Nous proposons de respecter les termes de la convention EPFIF en construisant 14 logements dont 30% de logements sociaux, au lieu des 57 logements actuellement prévus.

Nous avons fait inscrire le sujet Eiffage à l'ordre du jour du conseil de quartier « République-Chalandray-Gare-Concy du 10 novembre au cours duquel Monsieur Durovray a convenu publiquement qu'il s'agit d'un « mauvais projet » (sic).

Le 10 décembre nous avons remis une pétition de plus 300 signatures, la municipalité persiste cependant à imposer un zonage (UEa) dans le PLU calibré pour édifier le projet Eiffage. Bientôt 2 années d'atermoiement sur ce dossier ne font que renchérir le coût de l'opération.

L'action se poursuivra en 2016.

8- Agrandissement de l'établissement Sainte Thérèse

Il s'agit du site classé du Carmel et de Sainte Thérèse par décret du 26 août 1982. Les bâtiments projetés, étant visibles de l'espace public et à l'alignement des ruelles pour certains, ils auront donc un impact sur l'environnement proche, et en particulier sur les petites maisons villageoises qui existent encore.

Le maintien de l'Institution Ste Thérèse à Montgeron est un atout pour la commune dont une des dominantes d'activité est l'enseignement. Il faut donc réunir les conditions pour ce maintien à long terme.

Ce projet nécessite que soient traitées en concertation :

- L'aggravation prévisible de la circulation et en particulier des camions de livraison
- L'intégration dans les vestiges de l'ancien hameau
- La préservation des constructions riveraines anciennes dont le Moustier et la vie du quartier pendant les travaux

L'établissement comprend actuellement une école maternelle (2 classes), une école primaire (5 classes) et un collège (17 classes) : soit environ 750 élèves.

Il a reçu l'autorisation de créer 4 classes supplémentaires. Il comptera 830 élèves en 2017.

Il est prévu de démolir des bâtiments, et de reconstruire :

- Un bâtiment pour l'école primaire et une extension du collège.
- Des cuisines.

L'importante opération de reconstruction qui augmentera la surface de planchers de 25%. Actuellement la surface de plancher totale est de 4928 m². A terme, elle sera de 6 164 m². Ainsi, l'institution bénéficiera de 1 236 m² supplémentaires pour la même emprise au sol : 3 637m².

Historique

- 12 mai 2015 Réunion publique

- 29 mai 2015 Lettre association Montgeron Environnement: sans réponse à ce jour de la mairie
- Pétition des riverains 1er juin 2015
- Lettre des riverains 2 juillet 2015
- 15 septembre : la commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) émet un avis favorable au permis de démolir, ME demande la présentation du projet global et à rencontrer l'architecte des bâtiments de France
- 27 novembre la CDNSP donne un avis favorable au PC : seul le bureau d'études est présent à la commission des sites. La mairie n'est pas présente. Elle n'a fait aucune observation sur la demande de permis de construire qu'elle a reçu en juin et transmis à la préfecture, son avis a donc été considéré comme favorable.

La question des accès est du ressort de la mairie. L'ABF, que nous avons rencontré, dit n'être pas opposée a priori à un accès pour une partie du trafic par la rue Morin, mais aucune demande d'étude n'a été faite par la mairie.

9- Forêt de Sénart

- Sécurisation piétons de l'accès au Carrefour de Montgeron par la Route de Chalandray.
Les travaux initialement programmés en 2011, sont partiellement réalisés en amont du pont sous la RN6. L'aval RN6 devrait être réalisé en 2016 avec un cheminement hors emprise routière, côté forêt.
ME a poursuivi les relances auprès de l'ONF pour obtenir une information sur les plans retenus et l'achèvement de ces travaux.
- Sensibilisation de la classe politique à la gestion du massif et aux coupes abusives : courrier à tous les candidats aux élections départementales en mars.
- Participation à la Réunion du comité de révision de la charte de Sénart 24 juin 2015, (l'ONF présentait les actions 2015, et annonçait la nouvelle charte qui devait être discutée en fin d'été (reporté le 6 avril 2016))
- Prise de contact avec la nouvelle présidente Brigitte Vermillet
- Diffusion d'informations en provenance de l'ONF vers les membres de l'association.

10- Circulations

C'est un sujet de réflexion récurrent dans la commune depuis plusieurs années.

En 2014 dans le cadre des réflexions sur le PADD, un groupe de travail interne à l'association a poursuivi les réflexions déjà en cours avec la municipalité précédente. Les conclusions de ce groupe, avec le recensement des venelles et passages existants et des propositions de nouvelles liaisons douces ont été communiquées à la Ville.

M.E. est membre de la « Commission circulations » mise en place par la Ville en 2011 (initialement « circulations douces ») :

- 17 mars 2015 avec pour objets le lancement du schéma directeur des circulations, un projet de "flyer" pour le respect du stationnement et le point sur les réalisations
- Juillet 2015 au cours de laquelle ont été signalés les anomalies sur les travaux récents et a été envisagé le recours à un prestataire pour l'étude du schéma directeur des circulations
- 14 janvier 2016 avait pour objet de recueillir les avis des participants sur le projet de la route de Corbeil et sur le cahier des charges de l'étude circulation.

En parallèle de la commission, ME a participé à des réflexions entre quelques membres de la commission en groupes informels sur l'aménagement de rues.

Le bas de la rue DEGLAIRE : ME privilégiait la zone de rencontre (solution la plus souple, la moins coûteuse et la plus évolutive pour la suite), préconisation qui n'a pas été suivie à l'issue de la réunion publique du 18 mai avec les riverains. C'est la méthode de travail avec la mairie qui semble là encore devoir être améliorée.

La route de CORBEIL (entre le carrefour de la Glacière et le rond-point du Réveil-Matin) : ME a participé aux nombreux échanges entre des membres de la commission de mars à mai 2015, et avec des adhérents riverains : dossier en cours.

L'association a demandé à être associée à l'élaboration du PLD (Plan Local de Déplacement) qui était en cours entre la CASVS et la CAVY, et qui devra être poursuivie sous l'égide de la nouvelle CAVYVS (Communauté d'Agglomération Val d'Yerres, Val de Seine).

11- Le contentieux SYNERAIL

L'action de l'association entreprise en 2013, se poursuit, le dossier est en cours d'instruction.

Pour mémoire, l'association est seule à porter ce contentieux mais elle est soutenue par la mairie et le tout le conseil municipal qui a voté le 26 juin 2014 l'attribution d'une subvention à l'unanimité. Le Maire a confirmé à l'occasion de ce conseil municipal sa volonté d'accompagner l'association dans l'ensemble ses démarches et de proposer de nouvelles délibérations au fil du temps.

L'association a produit 2 mémoires en 2015 avec l'appui de son avocat.

Historique :

- 28 octobre 2013 : recours gracieux auprès du Préfet
- 30 janvier 2014 : recours contentieux de ME auprès du TA de Versailles
- 10 septembre 2014 : Mémoire en défense Synérail
- 16 juin 2015 : Mémoire en réponse ME
- 03 août 2015 : Mémoire en défense de Synérail
- 18 novembre 2015 : Mémoire en réponse de ME

Le dossier est à l'instruction. La date d'audience n'est pas connue à ce jour.

12- Autres dossiers

- Résidence place des Tilleuls suite (se reporter au PV AG 2014)
Travaux non autorisés ont été signalés (pose de velux, changement de fenêtres)
- Propriété à l'angle de Gaston Mangin et rue Jean Jaurès.
La mairie a lancé une consultation fin 2014 : Sans nouvelle du résultat, à suivre
- Moulins de Senlis : le projet communautaire sera-t-il repris par la CAVYVS ? (question de zonage dans le nouveau PLU signalé à la mairie)
- Avenue de la République n° 154 (garage Renault) : aucune information sur le projet à venir vigilance
- 12 rue du Moulin de Senlis (projet « Dardère ») : problème de zonage du futur PLU signalé à la mairie
- Avenue République : un projet immobilier avec préemption serait en cours sur le tronçon situé entre les actuels services techniques et la ruelle Ferdinand Buisson : vigilance
- Rue du Docteur Lacaze :
La mairie a lancé une consultation en novembre 2015 : Sans nouvelle du résultat, à suivre
- Projet d'immeuble d'habitation angle avenue Jean Jaurès /rue du Gué : revendu fin 2015 vigilance
- Route de Corbeil réaffectation de l'immeuble « France télécom » : implantation de CAVYVS ?
- Le quartier du Réveil Matin : les projets restent toujours assez vagues.

13- Site internet

Le premier objectif du site est de permettre aux adhérents et à nos concitoyens d'accéder à tout moment à une information à jour sur l'actualité locale et les actions de l'association.

Son objectif est de rendre accessible à nos concitoyens.

Le menu comporte 7 entrées :

- Qui sommes nous
- La vie de l'association
- Les espaces naturels
- L'urbanisme
- Les risques naturels et pollutions
- Les actualités
- Contacts et liens

Deux niveaux d'accès sont prévus :

- Un accès grand public
- Un accès réservé aux adhérents avec un code personnel confidentiel pour la lecture de certains documents (compte rendu de réunions, courriers, ...).

Les adhérents recevront prochainement leur code d'accès. Les propositions de contenu et de mises à jour demeurent les bienvenues.

Questions/remarques : Les participants sont invités à poser uniquement les questions qu'ils jugent utiles pour éclairer le vote, les débats sont prévus en dernière partie.

Un adhérent souhaite préciser concernant le Point 10 que le document sur les venelles, passages existants, et propositions a pour origine en 2011 le travail d'un groupe informel, et il souhaite que soit précisé que Montgeron Environnement n'en est pas l'unique auteur.

La Vice-Présidente indique que ME ne s'attribue nullement la paternité de ce document, mais s'attache surtout à émettre et soutenir des propositions qu'elle juge pertinentes. C'est le cas de ce document collectif qui regroupe des propositions d'origines diverses, dont celles de ME. Cela ne minore en rien l'implication des Montgeronnais qui ont participé à ces propositions.

On ne peut que se féliciter de propositions qui font consensus.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

C. RAPPORT FINANCIER par la Trésorière

ANNEE 2015		
Report 2014	(A)	3 341,73€
RECETTES	(B)	
Subventions		2 000,00 €
Cotisations		1 070,00 €
Intérêts		16,52 €
Total B		3 086,52 €
DEPENSES	(C)	
Assurance		41,23 €

Frais de représentation	71,00 €
Achats divers (affranchissements, papier, impressions)	450,90 €
Frais AG	211,25 €
Site WEB, flyer	1 303,00 €
Cotisations	90,00 €
Recours contentieux Synérail	1 728,00 €
Total C	3 895,38 €
Solde au 31 décembre 2015 (A+B-C)	2532.87€

A noter sur le plan administratif que nous avons demandé l'inscription de l'association au répertoire SIRENE de l'INSEE. Nous avons monté un dossier et obtenu une subvention de 2 000€ au titre de la réserve parlementaire du député de notre circonscription Nicolas Dupont Aignan

Il faut prévoir en 2016 le solde du site internet, les frais liés à sa maintenance, et nous sommes tributaires du calendrier du Tribunal Administratif pour les dépenses liées au recours contre Synérail.

Questions/remarques :

- Il est difficile de suivre des chiffres donnés oralement

Réponse : des cotisations sont parvenues tardivement, le tableau a dû être corrigé le jour même de l'assemblée. En 2017 le tableau sera distribué et corrigé oralement si besoin.

- Pourquoi ME a-t-elle sollicité une subvention auprès de Nicolas Dupont Aignan plutôt qu'auprès de la mairie de Montgeron ?

Réponse : ME n'a pas pour habitude de demander chaque année une subvention, mais uniquement des subventions exceptionnelles en fonction de ses besoins réels.

La mairie nous soutient financièrement sur le contentieux Synérail, et nous serons probablement amenés à la solliciter à nouveau à ce sujet. La réserve parlementaire du député est destinée à soutenir des actions dans sa circonscription, c'est un soutien ponctuel à notre activité de défense de l'environnement.

- Le site WEB est-il totalement payé ?

Réponse : le solde sera versé à la recette du site, et il faut maintenant budgéter des dépenses annuelles.

Le budget est voté à l'unanimité des présents et représentés.

D. PROJETS 2016 ET QUESTIONS DIVERSES

De nouveaux dossiers peuvent apparaître en cours d'exercice, les dossiers 2015 se poursuivent, à noter :

- Site internet :

Mise en route, développement et maintenance.

Un adhérent se porte volontaire pour apporter un appui à la maintenance du site.

L'assemblée demande que l'agenda du site signale toutes les réunions publiques et les « réunions de rues » qui restent souvent trop confidentielles.

- Contentieux Synérail :

Un adhérent signale que depuis l'implantation de l'antenne des riverains (HLM de la gare) se plaignent d'interférences pour la réception des programmes de télévision.

ME fera une demande de mesures auprès de Monsieur Dupont Aignan qui a doté sa commune du matériel nécessaire aux mesures des émissions électromagnétiques, ainsi que la promesse en avait été faite au Président de ME.

- **La révision du PLU :**

Trois exemplaires de la carte de zonage que ME a fait imprimer sont affichées dans la salle pour permettre aux participants de consulter cette carte difficile à lire sur le site internet de la Mairie.

L'enquête publique devant avoir lieu vers le mois de mai, actions prévues :

- ▶ Mise à disposition des adhérents une version imprimée du PLU, consultable à la permanence aux heures d'ouverture du magasin
- ▶ Organisation de réunions d'échange entre adhérents pour analyser le projet et préparer les remarques.

La 1^{ère} réunion interne ME a eu lieu le 11 mars avec 17 participants et a permis après un très rapide survol du projet mis en ligne sur montgeron.fr quelques remarques immédiates :

Quelques sujets de satisfactions :

Le diagnostic prend en compte plusieurs apports de ME (continuités écologiques, ondes électromagnétiques, quartier de la gare, ...)

Les zones UF sont considérées comme participant à la trame verte entre L'Yerres et la [forêt](#) à l'instar des parcs

Le zonage rétablit certaines zones UF, notamment dans le quartier de la gare.

Des interrogations :

Certaines décisions de Zonage ne sont pas expliquées.

Quelles dispositions sont prises pour une remise sur le marché des 800 logements vacants

Avenue de la République : pourquoi ce découpage en tronçons de hauteurs différentes ?

La découverte de secteurs de densification jamais évoqués au cours des travaux.

Des espaces réservés jamais évoqués précédemment : rues Cassin /République/d'Yerres

L'OAP des quartiers nord et du Réveil Matin

Des motifs d'insatisfactions :

Le changement d'appellation des zones rend très difficile le travail d'analyse.

Le règlement et le zonage n'apportent pas de réponses aux problèmes posés dans le diagnostic :

- Incohérence du zonage avec les zones naturelles et ou inondables
- Non-respect du PDUIF, la suppression des coupures voie ferrée et RN6 n'est pas traitée (faisabilité des tunnels sous la voie ferrée) et de façon générale les liaisons douces notamment vers les gares (Mtg, VSG, Vigneux)
- Alors que l'objectif affiché est la réduction des hauteurs des bâtiments, certaines zones voient les hauteurs augmenter (HLM de la gare passent de 12m à 18m)
- Pas de réglementation sur l'implantation des pylônes et antennes électromagnétiques,
- Pas de réelle prise en compte des zones de bruit
- Absence d'espaces réservés pour traiter le carrefour de la mairie et de la médiathèque
- Le maintien en zone UL de sites naturels ou protégés
- La trame verte n'a pas de traduction dans le règlement et la carte de zonage
- L'absence de projet pour les grandes zones commerciales du nord de la ville

- ▶ Demande à la mairie d'une rencontre avant l'enquête publique afin d'obtenir l'explication de certains choix retenus et la justification de certaines parties du zonage..

► Participation à l'enquête publique, réfléchir sur les modalités pour une plus grande efficacité

- **La Convention EPFIF et le projet Eiffage**

Elle arrive à son terme en mars 2016, il faut peser sur les termes de la renégociation afin d'obtenir l'abandon du Projet Eiffage pour un projet qui permette les aménagements nécessaires aux déplacements et transports et respecte les caractéristiques du lieu (plaine classée de Chalandray, quartier pavillonnaire, inondable). (Cf. point 7 ci-dessus)

- **L'agrandissement Ste Thérèse**

L'objectif est de veiller au respect du site classé et une réelle prise en compte des difficultés d'accès.

- **La signature de la nouvelle charte de Sénart, veille sur les travaux et les coupes**

Comité de pilotage le 6 avril (la date est confirmée en séance par un adhérent)

Intervention d'un adhérent pour indiquer qu'il existe un « cadre de référence » du Préfet qui encadre les coupes : celui-ci est-il respecté ?

- **Divers aménagements dans la ville :**

Les aménagements de **l'avenue de la République** sont un dossier majeur pour 2016 (carrefours de la Mairie, de la Médiathèque, de la rue Cassin, le stationnement, les commerces).

Route de Corbeil : beaucoup de points restant en suspens lors d'une réunion publique le 21 janvier 2016, ME a demandé par courrier à la mairie une nouvelle réunion publique avec toutes des données nécessaires.

Remarque de plusieurs participants : seuls les riverains sont invités et même souvent de façon très réduite aux réunions « de rues ».

ME considère que l'aménagement d'une rue doit prendre en compte l'avis des riverains et celui des usagers de l'espace public. ME était invitée, elle ne l'est plus, elle va le redemander.

- **L'accompagnement des projets du développement économique**

Des réunions de concertation sont prévues tout au long de l'année 2016 : nous regrettons que, malgré nos statuts, ME ne soit pas convié. Notre présence n'a pas été acceptée à la réunion de février 2016.

Nous serons attentifs et avons la volonté de participer à :

- **L'élaboration du Plan de circulation à Montgeron**
- **La Révision du PLH** (programme local d'habitat de la CAVYVS)
- **La Révision du PLD de la CAVYVS**

Nous avons le projet de sensibiliser les élus sur :

- **Les normes à respecter pour un éclairage public plus économique et respectueux de l'environnement** en lien avec l'APCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes). Le Maire a répondu favorablement à la proposition de ME pour engager la commune dans cette démarche. Un adhérent apportera son concours au bureau pour animer ce dossier.

- **Les nouveaux compteurs Linky et Gazpar :**

Ces nouveaux compteurs présentent des avantages mais aussi nombre d'inconvénients contre lesquels les communes peuvent lutter. Le président animera et suivra ce dossier.

Le Président remercie les participants et lève la séance à 12h30.